

Comité français Pierre de Coubertin

Le sport français sous la III^e République

Tome 1

Des hommes et des institutions

Textes recueillis par Claude Piard



Héritage et mémoire des associations

L'Harmattan

*grand ennemi des sports, c'est la mère), les résistances des éternels réactionnaires qui ne veulent rien changer et les objections des professeurs qui regrettent le temps dérobé aux études (j'estime que les vainqueurs du football ont bien des chances d'être les lauréats de demain dans les concours intellectuels), il souligna les bienfaits des compétitions, qui développaient chez les jeunes la combati-vité, l'endurance, la solidarité, mais aussi le sens de la liberté dès lors que l'on laissait, comme cela se faisait à Arcueil, les élèves organiser et gérer eux-mêmes les associations sportives de leur établissement. Bien conçu, le sport avait, selon le père Didon, une portée civique : *Et pour que les associations sportives produisent tous leurs effets, je voudrais qu'elles fussent absolument intransigeantes sur le point d'honneur et sur la dignité de l'athlète. Pas de compromis. Monsieur, vous avez violé la loi, vous êtes disqualifié. Monsieur, vous avez menti, vous êtes disqualifié. Monsieur, vous avez maltraité votre adversaire, vous êtes disqualifié. Un point, c'est tout. Avec des mœurs pareilles, nous irons peut-être avec succès à l'encontre de ces consciences de caoutchouc que la politique a malheureusement tendu à développer, parce que la politique étant faite d'intérêts pousse au compromis, et que le compromis est toujours une entorse faite à la conscience.**

Convité à traiter, selon les termes exacts de Pierre de Coubertin, qui présidait la séance, de l'action morale des exercices physiques sur l'enfant, sur l'adolescent et de l'influence de l'effort sur la formation du caractère et le développement de la personnalité, le père Didon en était donc venu à faire, dans la salle des fêtes d'un Hôtel de ville et devant les représentants de l'État, une leçon de morale démocratique d'autant plus corrosive que le régime ne s'était pas encore remis du scandale de Panama et peinait à faire perdurer l'esprit nouveau supposé permettre le rapprochement des catholiques ralliés et des républicains

modérés. Cette charge inattendue montrait que le dominicain, orateur imprévisible, pouvait devenir encombrant. Chacun suivit donc sa route. Tandis que le prier, à la suite d'une nouvelle imprudence de langage, se trouvait embarqué confusément et à contre-emploi dans les polémiques de l'affaire Dreyfus, son ami préparait les Jeux Olympiques de Paris. Le dominicain, terrassé par une crise cardiaque le 13 mars 1900, n'en fut pas.

Le Figaro de ce temps avait une rubrique sur les silhouettes disparues. Le 22 mars 1903, Pierre de Coubertin y évoqua avec émotion le père Didon : *Souvent, vers le soir, il me reconduisait à pied jusqu'à Montrouge, et les grandes pensées qu'il me disait se détachaient curieusement sur ce paysage de banlieue déjà noyé dans le crépuscule. Une fois, au pied des fortifications, il s'arrêta et, traçant avec sa canne des lignes imaginaires sur l'asphalte : Quand on veut sauter trois mètres, dit-il, il faut en viser cinq : dans la vie, ce ne sont pas tant les jarrets qui vous trahissent que le manque d'ambition qui vous actionne insuffisamment.*

Yvon Tranvouez
Professeur émérite, Université de Brest

Francis Messerli (1888-1975) et Pierre de Coubertin

Francis Messerli est un médecin lausannois, connu pour être l'un des plus ardents promoteurs de l'olympisme. Proche de Coubertin, il est l'historiographe du *Comité international olympique* de 1945 jusqu'à sa mort. Né à Lausanne le 25 juin 1888, dans une famille originaire de Rümlingen (canton de Berne), il s'engage dès 1905 dans des études de médecine et obtient son doctorat en 1913, tout juste une année après la fondation du *Comité olympique*

suisse, dont il devient secrétaire général honoraire. Il connaît alors déjà Pierre de Coubertin, dont il a fait la rencontre en 1908. Dans un article paru dans les *Bulletins du comité international olympique* en 1949, Messerli décrit ainsi sa rencontre : *j'étais alors jeune étudiant en médecine portant les couleurs de Stella, l'un des rares étudiants sportifs de l'époque, fréquentant comme membre actif le local de gymnastique de la Bourgeoise. Un soir de répétition, en automne 1908, nous avons eu la visite du baron de Coubertin, qui fut surpris de trouver un étudiant portant couleurs dans un local de gymnastique. Il m'adressa la parole et j'appris que mon interlocuteur était le rénovateur des Jeux olympiques. (...). Lors de ce premier contact, ma surprise avait été assez grande ; je m'étais, en effet, figuré le baron de Coubertin comme un homme de grande taille, d'allure herculéenne ; or, il s'agissait d'un homme de stature plutôt petite et d'allure très vive. Voulant faire plus ample connaissance avec moi, il me donna rendez-vous le lendemain matin, à 11 heures, à l'hôtel Beau-Site. (...). Encore timide, j'ai surtout écouté le rénovateur des Jeux olympiques, qui m'impressionnait beaucoup. Ce qui me frappa le plus lors de ce premier contact, ce fut la vivacité de cet homme de petite taille que je savais être déjà si illustre, par son activité débordante et par la rénovation des Jeux qu'il avait réalisée ; je fus aussi frappé d'emblée par ses grands yeux si vifs - je ne voyais qu'eux dans son visage - des yeux qui pétillaient d'intelligence, de finesse et de malice. Son visage était barré d'une forte moustache noire, en broussailles, à la française. Après une heure de discussion touchant à toutes sortes de sujets, me donnant l'impression qu'il ne s'intéressait pas seulement aux sports, mais aux institutions de notre ville et de la Suisse, aux aspirations de notre jeunesse helvétique, nous nous sommes quittés en échangeant une forte poignée de main, alors qu'il me*

disait : « Continuez à pratiquer la gymnastique et les sports, au long de vos études... Sans doute, nous nous reverrons ».

La biographie de Messerli n'est pas liée qu'au mouvement olympique. Après divers stages hospitaliers de 1912 à 1914, Messerli poursuit son engagement comme lieutenant-médecin dans la couverture des frontières durant les premiers temps de la Première Guerre mondiale. Après l'obtention du *brevet cantonal de maître de gymnastique* en juin 1915, il assume la charge de médecin volontaire à l'hôpital militaire auxiliaire du *Grand Palais* à Paris durant l'hiver 1915-1916, puis celle de médecin de l'œuvre des enfants réfugiés du Nord de la France à Lausanne. Dans la foulée en 1916, il s'associe à l'œuvre dite de *Vidy-Plage*, fondée par le docteur Lucien Jeanneret à Lausanne, afin de promouvoir l'essor plus grand de l'éducation physique. C'est également au cours de la guerre, le 24 septembre 1917, que la municipalité de Lausanne le nomme au poste de médecin-chef du service d'hygiène puis de médecin délégué du canton de Vaud quelques mois plus tard le 28 juin 1918. Fort de ses nouvelles responsabilités, le début de la décennie 1920 est pour lui, l'occasion d'approfondir son engagement dans la médecine et l'hygiène par l'intermédiaire de stages réalisés à Paris, notamment au sein des laboratoires de l'*Institut Pasteur* à Paris sous la direction du professeur Calmette (1863-1933), mais aussi dans les cercles internationaux de l'hygiène.

De fait dans les années 1920, l'éducation physique et plus largement la pratique des activités corporelles ne sont encore que modestement diffusées dans le canton de Vaud, une situation que Messerli aimerait voir changer à moyen terme. Ainsi, en janvier 1920, dans une conférence donnée devant le *Cercle des sports de Lausanne*, il insiste sur l'importance de l'éducation physique de toute la jeunesse helvétique et de tout le peuple suisse, celle-ci *est actuellement plus que jamais une nécessité à la fois patriotique, humanitaire et*

sacrée pour notre pays. Il poursuit en s'interrogeant sur ce qu'est réellement l'éducation physique, soit : *l'ensemble des mesures propres à assurer le développement complet et harmonieux de l'être humain* et à le protéger contre diverses pathologies, dont la tuberculose. En 1924, dans un article sur les liens entre le sport et l'école, paru dans la *Revue suisse d'hygiène*, il participe aux débats des méthodes et insiste sur la nécessité de prendre en compte *l'énorme développement du mouvement sportif* et notamment dans le cadre de la révision du *Manuel fédéral de gymnastique*. Il s'agit alors de dépasser les *vives oppositions à la pratique des sports [qui] se manifestent encore chez les gens d'une génération ancienne (...), chez bon nombre de pédagogues (...) de la vieille école, et aussi souvent chez les gymnastes défenseurs de leur seule méthode*. Plutôt en faveur des sports, Messerli possède néanmoins également un ancrage important dans les cercles de l'hygiène et il se pose comme celui qui peut modérer les ardeurs des sportifs.

De fait, dès la fin de la Première Guerre mondiale, Messerli s'engage dans la promotion locale, nationale et internationale de l'Olympisme, à commencer par l'organisation dès 1919 à Lausanne des manifestations du jubilé du 25^e anniversaire de la création du *Comité international olympique*. En tant que secrétaire général du *Comité olympique suisse*, il est aussi désigné comme chef mission au côté des athlètes suisses aux Jeux d'Anvers (en 1920), puis à Chamonix et Paris en 1924 et cela jusqu'en 1936. Cet engagement est lié à sa rencontre avec Pierre de Coubertin dès 1908 et la précocité de cette rencontre explique son implication et la grande proximité avec le baron de Coubertin qu'il va contribuer à introduire dans les cercles intellectuels et politiques vaudois.

En Suisse, dans la seconde moitié des années 1920 et au début des années 1930, Messerli milite pour une meilleure reconnaissance du sport par les élites politiques helvétiques

et notamment pour obtenir un accroissement du soutien fédéral aux équipes olympiques dont les succès constituent des événements d'une importance géopolitique. Ainsi, il se fait le relais en Suisse de cette dynamique majeure de l'entre-deux-guerres, à savoir l'internationalisation du champ sportif et son corollaire soit l'engagement du prestige national sur la scène sportive. En tout état de cause, ces jeux de prestige ne sont pas vus comme politiques pour Messerli, et c'est la raison pour laquelle il ne cesse de revendiquer l'accroissement de la participation des athlètes suisses aux Jeux, alors que *des chiffres éloquents [montrent] la faveur croissante rencontrée par l'organisation olympique dont le siège est à Lausanne. [Et que] des nations de plus en plus nombreuses délèguent des athlètes toujours mieux entraînés dans les stades*. Dans ce cadre, et en faisant écho aux engagements de son maître à penser de Coubertin, il participe activement aux démarches visant à l'intégration de l'URSS dans le giron olympique, en prônant un apolitisme bien fragile au motif *qu'en matière de sports et d'olympisme, il n'existe aucune différence entre tous les pays de l'Univers – que ce soit l'URSS, l'Allemagne, l'Italie, l'Amérique, le Japon ou la Suisse*. Quelques mois plus tard, cette volonté d'intégration de l'URSS vaut à Messerli un courrier inquisiteur signé du docteur Lewald, l'un des principaux organisateurs des Jeux olympiques de 1936. Dans sa réponse, Messerli souligne qu'il s'élèvera *contre toute immixtion de la politique dans le sport et surtout dans l'olympisme*, mais la politique est toujours plus présente autour du sport international, tout particulièrement dans les nouveaux états totalitaires.

Dès le début des années 1930, les chroniques olympiques de Messerli, publiées dans *Le Sport Suisse* (dans le premier numéro de janvier), sont l'occasion pour lui d'étaler son ambiguïté et ses paradoxes face à la montée des totalitarismes et à leur engagement dans la sphère

sportive. L'acmé de cette instrumentalisation est évidemment atteinte à l'occasion des Jeux olympiques de 1936, à Garmisch-Partenkirchen et Berlin. Ces événements sont l'occasion d'échanges et de débats révélant les transformations du sport à travers le continent européen, entre inquiétudes, menaces de boycott et enthousiasme. Dans le cas des Jeux olympiques de 1936, si Messerli possède une ligne de conduite assez claire (en faveur de la participation aux Jeux), il est plus ambigu dans certaines de ses déclarations et témoigne de ce paradoxe que les régimes totalitaires ont fait naître chez de nombreux dirigeants sportifs en Europe. Fasciné par l'organisation et les résultats obtenus en Allemagne et en Italie, il n'en demeure pas moins méfiant devant l'intrusion criante du politique dans la sphère sportive. Mais, les Jeux de Berlin ne sont-ils pas un acte politique du régime hitlérien ?

Les résultats mitigés des équipes suisses à Berlin fragilisent les positions de Messerli à l'automne 1936, et au-delà de questions politiques liées aux Jeux eux-mêmes, les débats reviennent sur la politique du sport et de l'éducation physique en Suisse. Plusieurs rapports sont produits, prenant pour cible les performances à Berlin, mais visant à la restructuration de la pratique depuis la base jusqu'à l'élite. Entérinant l'extrême nationalisation des épreuves à Berlin - et donc la politisation sous-jacente - les propositions de réformes s'inscrivent néanmoins toujours dans la structure privée du sport d'élite helvétique, mais les pouvoirs des différentes institutions (*Comité olympique suisse, Commission fédérale de gymnastique et de sport, Société fédérale de gymnastique ...*) doivent réorganiser leurs tâches et leurs rôles et surtout le soutien de l'État doit évoluer sous peine de voir disparaître l'opportunité d'exister sur la scène sportive internationale.

À la fin des années 1930, bien que retiré des devants de la scène sportive, Messerli cherche encore à porter une

candidature lausannoise pour l'organisation des Jeux de 1944, soulignant la qualité des installations lausannoises, mais surtout en portant une volonté personnelle de Pierre de Coubertin, comme il le mentionne dans un article nécrologique : *l'un des souhaits [de Coubertin] qu'il formula au cours du dernier entretien que nous avons eu encore quelques jours avant sa mort avait trait à la célébration des Jeux de la XIII^e Olympiade, en 1944, à Lausanne*. Ses arguments ne convainquent pas le CIO et Lausanne n'est pas retenue. Libéré de ses principales obligations internationales, Messerli entreprend alors la publication de différents ouvrages, qui sont pour lui l'occasion de poursuivre sa promotion de l'olympisme et de défendre la mémoire de ses « pères ».

Grégory Quin
MCF Université de Lausanne